

## **Conseil Municipal du 15 avril 2015**

### Décision du maire :

du 9 février 2015 : Signature d'un marché public avec la société PARALLELE ARCHITECTE à Lille dans le cadre d'une consultation relative à la mission d'oeuvre « Aménagement d'un parking place Victor Hugo ».

du 11 février 2015 : Signature d'une décision du maire avec Maître Christian DELEVACQUE à Arras dans le cadre du chantier à l'abandon de l'Ecoquartier de la Pointe de Blangy.

du 17 février 2015 : Signature d'une décision du maire avec la Caisse des Dépôts et Consignations, réalisation d'un prêt PRU-AM pour le financement de rénovation urbaine du quartier des Nouvelles Résidences.

du 20 février 2015 : Signature d'un marché public avec la société QUALICONSULT EXPLOITATION dans le cadre d'une consultation relative aux vérifications annuelles réglementaires techniques des équipements.

du 20 mars 2015 : Signature d'un marché public avec la société SOPROVERT à Amiens dans le cadre d'une consultation relative à la fourniture et livraison de paillage.

du 7 avril 2015 : Signature d'un marché public avec la société S.N.P.C. à Beaurains dans le cadre de travaux d'aménagement d'un parking, place Victor Hugo à Saint-Laurent-Blangy.

### **Après en avoir délibéré le conseil municipal a :**

- autorisé la contresignature d'une convention de superposition d'affectations entre la Communauté Urbaine d'Arras et les Voies Navigables de France.
- autorisé la modification des limites territoriales entre les communes de Saint-Laurent-Blangy et Saint-Nicolas-lez-Arras dans le cadre de l'aménagement foncier agricole et forestier de Saint-Nicolas-lez-Arras.
- autorisé la signature de conventions d'occupation à titre précaire et révocable dans le cadre la de la mise à disposition de délaissés de terrains communaux.
- fixé la programmation du contrat de ville pour l'année 2015.
- autorisé la demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais dans le cadre d'un appel à projet.
- fixé la rémunération des animateurs pour les accueils de loisirs.
- créé des postes d'éducateur dans le cadre de l'animation d'été Tchicou parc.
- créé des postes de coordonnateur et d'animateur dans le cadre de l'animation d'été Tchicou parc.
- fixé les montants de la bourse communale d'aide aux activités associatives.
- fixé les tarifs de l'école municipale de musique.
- autorisé la signature d'une convention dans le cadre d'un microprojet culturel de territoire « Les quatre éléments ».

- autorisé la signature d'une convention avec l'Association Animation pour la Vie Immercurienne.
- autorisé la signature d'une convention avec la commune de Beaurains pour l'organisation d'une session commune de formation.
- voté la décision modificative N°1 du Bugdet 2015.